Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL20-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 17 juin 2026, s'est réuni **le 24 juin 2026, à** 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Jean - Philippe PERIES - Catherine CHAIZE - Alain TOUREAU
BADEN	: Elise FERRY
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Philippe SIMON - Michèle MAINGUY - Marie LE BOTERFF
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Christine ROYER
ILE-AUX-MOINES	: Christophe TATTEVIN
LARMOR-BADEN	: Claire BRABEC
LA TRINITE-SURZUR	: Sandrine CADORET
LE BONO	: François VAILLANT - Clara BOSZNAY
LE HEZO	: Philippe GAIN
LE TOUR-DU-PARC	: Isabelle LOUIS
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Benoît LALYS - Anne-Charlotte DE KERMENGUY- Jocelin KIZIBOUKOU
PLOEREN	: Pascal LE BOUEDEC - Christine LE GOUËF - Jean-Louis BERTHOU
PLOUGOUMELEN	: Stéphanie GUILLEMOT - Antoine MERLET
SAINT-AVE	: Anne GALLO-KERLEAU - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Tugdual GOALLO
ST GILDAS DE RHUYS	: Frédéric PINEL
SAINT-NOLFF	: Karine ALBANHAC - Gwendal LE DERRIEN
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN - DARRAS - Vincent CHARLIN
SENE	: Clément LE FRANC - Rémi VIDOR - Régis FACCHINETTI
SULNIAC	: Ludovic SAMSON - Marie-Andrée LUHERNE
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE - Eric MAHE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Siegried MENAHEZE - Michel BERTHE - Isabelle MARROI
TREFFLEAN	: Gwenaël LE FLOCH - Nadine MIGNOT
VANNES	: David ROBO - Virginie TALMON - Fabien LE GUERNEVE - Hortense DOUMIC - LE PAPE - Julien BONAMY - Hortense DES POMMARES - Michel GILLET - Karine SCHMID - Olivier LE BRUN - Monique JEAN - Maxime HUGE - Chrystel DELATTRE - Vincent GICQUEL - Sanaa TOULI -BENABDALLAH - Roland LUC- Isabelle GOURTAY - Patrice KERMORVANT - Léa BARREAUD - Audrey ESSOLA - Michel LECLERC - Franck POIRIER - Charles DE WILLIENCOURT - Valentin LEGROS

Ont donné pouvoir :

BADEN	: Christophe BEDARD a donné pouvoir à Elise FERRY
GRAND-CHAMP	: -Julian EVENO a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE D'ARZ	: Hervé LE BOURDIEC a donné pouvoir à Christophe TATTEVIN
SAINT-ARMEL	: Philippe TREMOUREUX a donné pouvoir à Philippe SIMON
SAINT-AVE	: Yannick CADIOU a donné pouvoir à Anne GALLO-KERLEAU
SARZEAU	: Dominique GODEFROY a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SENE	: Françoise MERCIER - a donné pouvoir à Rémi VIDOR
TREDION	: Jean-Michel CHOQUET a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE
VANNES	: Fabrice AMEDEO a donné pouvoir à Thierry EVENO

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL20-DE

Ont été suppléés :

LOCMARIA-GD CHAMP : Lionel ULVOA a été suppléé Linise MARIE
LOCQUELTAS : Michel GUERNEVE a été suppléé par Hélène LE BARON

Ont été excusés :

ARZON : Olivier DENFER
VANNES : Catherine LATOUR

Le Président,
David ROBO



Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL20-DE

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2026

FINANCES

VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026
BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Jean-Philippe PERIES présente le rapport suivant :

BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **30 034 933,52 €.**

Section de fonctionnement : **1 271 000 €**
Section d'investissement : **28 763 933,52 €**

FONCTIONNEMENT

		DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET	1 271 000,00	1 271 000,00
		+	+
REPORTS	RESTES À RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		
	002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00	0,00
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 271 000,00	1 271 000,00

La **section de fonctionnement** s'équilibre à hauteur de **1 271 000,00 €.**

LES DEPENSES

Les **dépenses réelles** s'élèvent à **50 000 €** et correspondent notamment aux crédits supplémentaires pour les assurances.

Les **dépenses d'ordre** s'élèvent à **1 221 000 €** et comprennent 1 200 000 € d'ajustement des dotations aux amortissements et 21 000 € de virement prévisionnel à la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL20-DE

LES RECETTES

Les **recettes réelles** s'élèvent à **451 000 €** et correspondent à l'ajustement de la dotation d'intercommunalité.

Les **recettes d'ordre** s'élèvent à **820 000 €** et correspondent aux ajustements des dotations aux amortissements.

INVESTISSEMENT

		DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CRÉDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 501 000,00	18 668 028,43
		+	+
REPORTS	RESTES À RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	18 290 020,85	10 095 905,09
	001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	7 972 912,67	0,00
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	28 763 933,52	28 763 933,52

La **section d'investissement** s'équilibre à hauteur de **28 763 933,52 €.**

LES DEPENSES

Les **restes à réaliser** sont intégrés pour **18 290 020,85 €.**

Les dépenses d'ordre s'élèvent à **820 000 €** au titre des dotations aux amortissements.

Les dépenses réelles s'élèvent à **1 681 000 €** et comprennent :

- 1 040 000 € pour l'acquisition de l'abattoir
- 400 000 € de capital placé dans le cadre du dispositif RAT (équilibré en recette)
- 200 000 € d'études pour le projet France Service de Kercado
- 41 000 € au titre de dépôt de garantie et pour un complément d'avance dans le cadre du dispositif « Pass Invest » de la Région

LES RECETTES

Les **restes à réaliser** sont intégrés pour **10 095 905,09 €.**

Les **recettes d'ordre** s'élèvent à **1221 000 €** et comprennent 1 200 000,00 € de dotations d'amortissement et 21 000 € de virement prévisionnel de la section de fonctionnement.

Les **recettes réelles** s'élèvent à **17 447 028,43 €** et comprennent :

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL20-DE

- 400 000 € pour la remobilisation du capital placé dans le cadre du dispositif RAT (équilibré en dépense)
- 9 874 546,53 € d'excédent fonctionnement capitalisé.

En conséquence, l'emprunt d'équilibre du Budget Primitif est augmenté de 7 172 481,90 €.

Vu les avis favorables du Bureau du 5 juin 2026 et de la Commission Ressources Communautaires du 18 juin 2026, il vous est proposé :

- *d'adopter le budget supplémentaire 2026 du Budget Principal ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Monsieur le Président,
David ROBO

La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX